

**2017-2018**  
**La RENTREE au Pôle Enseignement Supérieur**

**Département Formation Initiale**  
**02 47 76 40 80**



**ORGANISATION DE LA RENTREE**

***Lundi 4 septembre 2017***

STS Communication, Management des Unités Commerciales, Service Informatique aux Organisations

- STS 2<sup>ème</sup> année : 09h30 le lundi 4 septembre 2017
- STS 1<sup>ère</sup> année : 14h30 le lundi 4 septembre 2017

**au 58 rue Delpérier, (3<sup>ème</sup> étage)**

pour l'accueil, les formalités administratives et les directives.  
Les cours commenceront aussitôt après.

**LES HORAIRES DE COURS**

Les cours ont lieu entre 08h30 et 18h00 du lundi matin au vendredi soir.

**DOCUMENTS A RETOURNER AVANT LA RENTREE :**

- La convention financière signée.
- La fiche de renseignements. Elle contient les informations que nous détenons actuellement. Si vous avez des modifications à y apporter, nous vous demandons de bien vouloir le faire directement sur la fiche **en écrivant en rouge**.
- Le règlement intérieur signé.
- La convention de scolarisation signée.

**DOCUMENTS A REMETTRE AU PLUS TARD LE JOUR DE LA RENTREE**

- Les documents signés et photocopie du visa à jour pour les élèves étrangers.

**Note très importante**

Les trottoirs devant les lycées ne peuvent être utilisés  
comme fumoir et encore moins comme cendrier.

Pour des raisons de propreté et de santé publique,  
l'établissement ne peut accepter que le tabagisme se pratique à cet endroit,  
d'autant plus que le Chef d'Etablissement est responsable de la propreté  
devant son établissement.